

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 3 mars 1937 Remise gracieuse.

n° 3

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 mars 1937

Numéro JO

n° 484 du 31/03/1937

Date du numéro

31 mars 1937

### TEXTE INTÉGRAL

est accordé, à la succession de feu M. Gonin, remise gracieuse de la somme de 105 fr. 30. sur l'impôt locatif mobilier et taxe de voirie, rôle primitif de l'exercice 1937 (article 299).